

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, session 2023, dans les académies de NANTES et RENNES.

La Présidente de Nantes Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de NANTES et RENNES, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice logistique, au titre de l'année 2023, dans les académies de NANTES et RENNES :

Madame HAMERY Guylène, technicienne de recherche et de formation de classe normale, présidente, Nantes Université, Nantes.

Madame LE BON Laurence, attachée d'administration de l'Etat, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Rennes Bretagne, Rennes.

Monsieur MARIER Pierre, ingénieur d'études de classe normale, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Monsieur RODRIGUES MEIRA Philippe-Stephane, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, Nantes Université, Nantes.

Madame VAUGIER Jessica, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Fait à Nantes, le 12 mai 2023

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
La Directrice générale des services

Laurianne SCHLAEPPI